

Les COLLOQUES du
Conseil d'Orientation des Retraites

Les jeunes et la retraite

Synthèse du colloque



6 décembre 2011
Maison de la Chimie - Paris



Les jeunes et la retraite

Ouverture des travaux

Raphaël Hadas-Lebel, Président du Conseil d'orientation des retraites

La situation des jeunes : état des lieux

- **Les jeunes dans la société**

Olivier Galland, *directeur du Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS), CNRS*

- **Les jeunes sur le marché du travail**

Hugues de Balathier, *secrétaire général du Conseil d'orientation pour l'emploi*

- **Les jeunes au regard de la retraite**

Patrick Aubert, *économiste, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)*

Débat avec la salle

Retraite : qu'en pensent les jeunes ?

- **Retraite et équité entre les générations**

Didier Blanchet, *membre du Conseil d'orientation des retraites, rédacteur en chef de la revue Économie et Statistique, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)*

- **Table ronde avec des représentants de la jeunesse**

Stéphane Haar, *président de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)*
Azwaw Djebara, *vice-président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF)*
Antoine Diers, *président du Mouvement des étudiants (MET-UNI)*
Victor Colombani, *président de l'Union nationale lycéenne (UNL)*

Débat avec la salle

Synthèse et conclusions

Raphaël Hadas-Lebel, Président du Conseil d'orientation des retraites

Ouverture des travaux

Raphaël HADAS-LEBEL

Président du Conseil d'orientation des retraites



Le Conseil d'orientation des retraites est heureux d'ouvrir ce nouveau colloque sur un sujet important, les jeunes face à la retraite.

Déjà en 2006, la question de l'équité entre les générations avait fait l'objet de notre colloque annuel. Ce sujet est essentiel pour la compréhension du système de retraite. Il est faux, en effet, de penser que les retraites sont un problème de « vieux ». Au contraire, notre système de retraite repose totalement sur le principe du pacte entre

les générations, pacte qui apparaît aujourd'hui incompréhensible pour nombre de nos jeunes. Les conséquences de l'allongement de l'espérance de vie, en particulier, posent question. À cela s'ajoute l'allongement des études, la difficulté à trouver un emploi stable, sans parler des effets de la crise actuelle.

Pour toutes ces raisons, les conditions du pacte intergénérationnel méritent d'être réexaminées de façon à mieux comprendre les aspirations des jeunes face à la retraite.

La situation des jeunes : état des lieux

Les jeunes dans la société

Olivier GALLAND

**Directeur du Groupe d'étude
des méthodes de l'analyse sociologique
de la Sorbonne (GEMASS), CNRS**



Parler des jeunes suppose de commencer par définir ce qu'est la jeunesse. Bourdieu pensait que la jeunesse n'était qu'un mot. Je ne suis pas certain que cela soit tout à fait le cas. De mon point de vue, la jeunesse est avant tout un passage entre deux âges, entre l'enfance et l'âge adulte. Ce passage a une fonction sociologique : celle d'une phase préparatoire aux rôles et fonctions de l'âge adulte.

Certains sociologues critiquent cette vision classique du cycle de vie, pointant du doigt la montée de la précarité et l'éclatement des modèles familiaux. Pourtant, toutes les enquêtes montrent que les jeunes aspirent bien à jouer ces rôles et à accéder au statut protecteur et rêvé du fameux CDI, perçu comme un état absolument essentiel. Les jeunes aspirent également à la stabilité conjugale et on observe même chez eux un renforcement de la valeur de la fidélité dans le couple. Toutes ces évolutions sociales rendent aujourd'hui caduc le modèle de socialisation hérité de l'après-guerre, transmis de génération en génération selon une logique de reproduction. Cela signifie que la jeunesse change de sens et que les jeunes sont passés d'une phase d'identification aux générations précédentes pour les générations passées, à une phase d'expérimentation, dans laquelle ils

doivent aujourd'hui (re)construire leur statut pas à pas. Voilà ce qui explique que la jeunesse soit devenue une phase de transition plus longue et incertaine que par le passé.

Dans ce contexte, nous pouvons distinguer trois types de pays qui se caractérisent par la manière de quitter les parents. Pour commencer, le modèle méditerranéen est marqué par un départ très tardif du foyer familial. Le modèle nordique est à l'opposé de ce modèle. Au Danemark, par exemple, la culture de l'autonomie précoce est profondément ancrée dans la mentalité collective. Il existe enfin un modèle intermédiaire, que l'on peut appeler continental et dans lequel se range la France. Les jeunes Français quittent leurs parents relativement tôt, vers 20 ans. Contrairement au cas danois, cette première forme de départ n'est que partielle. En réalité, les jeunes Français demeurent très proches de leurs parents durant la phase de transition qui va les conduire à l'âge adulte. Cela permet de tenter des expériences professionnelles et amoureuses sans prendre trop de risques. Pour autant, ces trois modèles de la jeunesse reposent sur une conception commune, à savoir qu'il s'agit avant tout d'une phase de transition et d'expérimentation.

Examinons les étapes qui ponctuent ce parcours dans le cas français. Bien sûr, il ne s'agit que d'un schéma global. On peut grossièrement distinguer trois étapes : l'adolescence, la post-adolescence et les jeunes adultes. La post-adolescence constitue un nouveau statut et une phase durant laquelle les jeunes ont acquis une autonomie partielle par rapport aux parents. Par exemple, aujourd'hui, les deux tiers des étudiants ne résident pas chez leurs parents, tandis que la moitié d'entre eux travaillent pour financer leurs études. Pour autant, la majorité d'entre eux reviennent régulièrement dormir chez leurs parents. Vient ensuite la phase des jeunes adultes qui sont indépendants économiquement mais dans laquelle l'arrivée du premier enfant est repoussée le plus tard possible. Non seulement parce qu'il est compliqué aujourd'hui de former un couple, mais aussi parce que les jeunes souhaitent profiter de leur jeunesse aussi

longtemps que possible avant de prendre des responsabilités familiales irréversibles. La France se distingue en outre par une solidarité familiale renforcée, à la fois matérielle et psychologique. En cause, le manque d'efficacité des structures d'insertion, qui donne un poids de plus en plus important aux réseaux sociaux et familiaux dans la réussite des parcours. L'importance du soutien familial est particulièrement frappante dans le cas des étudiants et contribue à la moitié de leurs revenus. Elle est facilitée par une convergence des valeurs entre générations vers « l'individualisation », c'est-à-dire la revendication d'une complète autonomie de choix dans la vie privée. Cette aide familiale maintient ou même renforce les inégalités entre les jeunes selon qu'ils appartiennent ou non à des familles en capacité de la fournir, alors que ces inégalités sont déjà très fortes entre eux selon leur niveau d'étude.

Les jeunes sur le marché du travail

Hugues de BALATHIER
Secrétaire général du Conseil d'orientation
pour l'emploi



En France, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans représente aujourd'hui près du double de celui de l'ensemble de la population, et ce depuis les années 1970. Toutefois, la part de chômage rend mieux compte de la situation car elle est calculée sur la population des jeunes actifs seulement (alors que beaucoup de jeunes étudient, et sans travailler du fait de la faiblesse du cumul emploi-études en France). L'écart entre taux de chômage (22,5 % en 2010) et part de chômage des jeunes (8,9 %) s'explique par la faiblesse du taux d'emploi en France (31 %). La France connaît d'ailleurs à la fois un faible taux d'emploi des jeunes et des seniors. Plusieurs raisons sont souvent avancées pour expliquer le chômage des jeunes : le phénomène de « file d'attente », le manque de qualification, l'inadaptation des formations aux besoins du marché du travail, le coût du travail, la segmentation du marché du travail.

Le taux de chômage des jeunes est également plus sensible à la conjoncture, notamment lors de la dernière crise, du fait du rôle des CDD et de l'intérim dans l'ajustement de l'emploi. Or les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à occuper des emplois temporaires, que ce soit dans le secteur privé ou dans la fonction publique. Il faut mentionner l'importance des stages dans les processus d'insertion professionnelle. Néanmoins, depuis 1983, les jeunes occupent des emplois de plus en plus qualifiés et leur

rémunération tend à augmenter. Ainsi, le salaire médian des jeunes a augmenté de 19 % entre 1990 et 2010 contre seulement 10 % dans les autres classes d'âge.

Les parcours d'insertion des jeunes sont globalement plus progressifs et dispersés, même si 58 % d'une génération connaît un accès rapide et durable à l'emploi. Les jeunes sont pourtant plus nombreux que leurs aînés à connaître des périodes de chômage, même si celles-ci sont plus courtes que dans le cas des autres classes d'âge. Surtout, les situations sont très différentes selon le niveau de formation initiale, en termes de parcours d'insertion professionnelle (qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi ou du passage par l'emploi temporaire).

Pour terminer, examinons quelques éléments prospectifs. Dans ce domaine, la démographie (favorable à court terme) et le taux de scolarisation (aujourd'hui stabilisé) jouent un rôle essentiel. Deux autres phénomènes sont également importants : le marché de l'emploi semble se polariser – via le développement des emplois très qualifiés ou peu qualifiés au détriment d'emplois intermédiaires – et se tertiariser – via le développement des emplois de service à plus fort taux de participation féminine. En croisant ces deux éléments, apparaît un risque réel pour les jeunes peu qualifiés, notamment les jeunes hommes, de voir leurs difficultés d'insertion s'accroître.

Les jeunes au regard de la retraite

Patrick AUBERT
Chef de la division Redistribution
et politiques sociales, INSEE



De nombreux facteurs expliquent les différences de droits acquis en début de carrière selon les générations. Il existe des facteurs défavorables bien connus, comme l'entrée plus tardive sur le marché du travail ou les plus grandes difficultés d'insertion des jeunes dans l'emploi. Mais d'autres peuvent pourtant être favorables, comme la hausse du salaire moyen ou une meilleure couverture des régimes de retraite. Il n'en reste pas moins que l'on constate, au fil des générations, la diminution progressive des périodes de cotisation en début de carrière, bien que la diminution des droits acquis par les assurés avant 30 ans soit moins importante entre les générations que la diminution des durées d'emploi, du fait de l'existence de dispositifs prenant en compte les périodes d'inactivité comme le chômage ou l'éducation des enfants. Les différences de droits acquis après 30 ans entre générations sont, quant à elles, très faibles. Pour rentrer un peu plus dans le détail des différences, il faut noter que le recul de l'âge d'entrée sur le marché du travail est plus marqué parmi les catégories sociales les moins qualifiées.

Au-delà de ces phénomènes, il apparaît, selon le suivi barométrique de l'opinion sur les questions de protection sociale mené chaque année par la DREES, qu'il n'existe pas de différences majeures entre

les classes d'âge en ce qui concerne la perception subjective de la retraite. Ainsi, il ne faut pas s'attendre à des visions radicales distinguant « les jeunes » et « les vieux », et chaque classe d'âge semble avoir une vision relativement commune de la retraite, avec une prise de conscience plus grande, suite à la réforme de 2003, des difficultés liées à la retraite. Pour beaucoup de jeunes comme de plus âgés, l'âge moyen de départ possible à la retraite sera inéluctablement tardif, sous l'effet des réformes. Dans un contexte général plutôt pessimiste, les plus jeunes se montrent en revanche relativement plus optimistes quant au niveau de vie qu'ils auront à la retraite.

Quelle que soit la classe d'âge, l'attachement au système de retraite reste fort. Les plus jeunes générations témoignent d'une propension plus grande à accepter une baisse de revenus au moment du passage à la retraite et un complément d'assurance ou d'épargne individuelle. Les plus jeunes semblent également un peu moins attachés que les autres aux droits non-contributifs. Ils sont ainsi davantage prêts à restreindre l'accès aux pensions de réversion et un peu plus nombreux à considérer que le fait d'avoir élevé des enfants ne doit pas conduire à des avantages au moment de la retraite.

Débat avec la salle

Un participant demande si le calcul des droits acquis à 30 ans tient compte des périodes de chômage non indemnisé. Patrick Aubert explique qu'il se peut que certains droits ne soient pas enregistrés dans les études présentées – par exemple, la prise en compte des validations de périodes de chômage non indemnisé en début de carrière – car elles ne peuvent être identifiées pour chaque individu en l'état actuel des bases de données. Pour autant, l'amélioration constante des systèmes d'information peut permettre de pallier à terme ces difficultés.



Un participant souhaite également savoir si la durée du chômage en début de vie active est un sujet de préoccupation pour les jeunes qui s'interrogent sur leurs droits à la retraite. Hugues de Balathier répond que les parcours d'insertion plus heurtés, notamment pour les jeunes peu qualifiés, sont en effet pénalisants mais que l'accès aux droits à l'indemnisation du chômage, qui permettent de valider des droits à la retraite, est aujourd'hui plus facile (avec l'abaissement à 4 mois de la condition de travail antérieur).



Un participant demande si les réformes de 2003 et de 2010 ont fait progresser les connaissances des jeunes en matière de retraite. Raphaël Hadas-Lebel souligne que depuis 2003, l'information individuelle des assurés s'est structurée et que la loi de 2010 va permettre de commencer encore plus tôt ce travail de sensibilisation.

Retraite : qu'en pensent les jeunes ?

Retraite et équité entre les générations

Didier BLANCHET

**Membre du Conseil d'orientation des retraites
Rédacteur en chef de la revue *Économie et Statistique*,
INSEE**



L'équité intergénérationnelle est une notion complexe, qui peut s'appréhender selon deux approches. La première, transversale, consiste à comparer les générations selon l'âge à une date donnée. Les politiques de retraite conduites jusqu'au début des années 80 pour aligner le niveau de vie des retraités et des actifs, y ont trouvé leur justification. La deuxième approche, intertemporelle, tend à comparer des parcours de vie vécus dans des périodes historiques différentes, ce qui pose évidemment des difficultés. Ainsi, le contexte de crise économique accentuée aujourd'hui, pour les générations futures, les difficultés d'accès au marché du travail, et les expose au coût du remboursement de la dette, mais aussi au financement de la retraite. De façon générale, nous sommes face à un phénomène de perte de confiance en la croissance et apparaît régulièrement dans le débat public l'idée que le système ne permettra plus à l'avenir de répondre à ses promesses.

Pour les personnes qui entrent sur le marché du travail, la retraite n'en reste pas moins une problématique sur le très long terme, qui oblige à se projeter au moins à l'horizon 2050. Pour bien appréhender le sujet, il est nécessaire de regarder plusieurs dimensions : les retraites en niveau absolu, les retraites en niveau relatif, ainsi que

l'âge et la durée de la retraite. Concernant ce dernier point, la hausse de l'âge de la retraite n'implique pas nécessairement la baisse de la durée de la retraite, du fait de l'allongement de l'espérance de la vie.

Il faut pourtant s'attendre à une baisse de rendement du système de retraite par répartition et donc à une inégalité entre les générations. Mais inégalité ne signifie pas iniquité, dans la mesure où les forts rendements initiaux ont bénéficié aux générations défavorisées par l'histoire. De plus, l'idée que les réformes sont synonymes de cotisation à perte est erronée.

Quelle incidence l'évolution actuelle aura-t-elle sur les conditions de vie des plus jeunes ? Pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, le meilleur système de retraite est celui qui favorise leur accès rapide à un emploi de qualité. Pendant longtemps, les politiques de départ précoce à la retraite ont effectivement été justifiées par l'idée de faciliter l'accès des plus jeunes au marché du travail. Mais cette politique ne semble pas avoir d'effet à long terme, car toutes les études montrent qu'il n'y a pas de lien réel entre l'emploi des seniors et celui des plus jeunes. Les clés de l'insertion professionnelle des plus jeunes sont donc à chercher ailleurs. Au final, il

faut relativiser à la fois le mythe de l'équité absolue entre générations, mais aussi celle de la « fin des retraites », qui n'a pas plus de sens. En revanche, des arbitrages doivent encore être effectués entre le taux d'effort, le taux de remplacement, l'âge de la retraite et la

rapidité de leur ajustement. Ces arbitrages devront également permettre une meilleure prise en compte de la dimension intragénérationnelle, et de la diversité des débuts de carrière notamment.

Table ronde avec des organisations de la jeunesse

Stéphane HAAR

Président de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)



Je remercie le COR d'avoir invité les jeunes à s'exprimer sur cette question aussi importante. Je voudrais partager avec vous le regard que les jeunes issus de milieux populaires portent sur le système de retraite. Pour commencer, ils pensent qu'ils n'en bénéficieront jamais, à force de le voir se démembrer. De façon générale, les jeunes se sentent exclus du débat sur les retraites, alors qu'il les concerne en priorité. Sur ce constat, l'équité entre les générations ne me paraît pas tant financière que citoyenne. Les jeunes doivent être associés aux choix politiques et aux politiques publiques. La plupart des politiques ignorent totalement les aspirations des jeunes. Le droit du travail est en partie responsable de l'exclusion des jeunes du monde syndical et des entreprises. La précarisation des emplois plus importante chez les jeunes les exclut du dialogue social en ne leur permettant pas, par exemple, d'être en mesure de se syndiquer sans avoir l'impression de grever leur potentialité d'insertion durable dans l'emploi. Il faut donc renforcer le

droit du travail pour qu'aucun travailleur, même s'il est jeune, ne soit exclu du dialogue social. À cet égard, il nous paraît indispensable que le droit du travail soit enseigné dans les écoles. La précarité de l'emploi est aujourd'hui devenue la norme et interdit aux jeunes travailleurs de se projeter dans l'avenir. Ainsi, un jeune sur le marché de l'emploi a deux fois moins de visibilité sur son avenir à 5 ans qu'un collégien. La question de l'emploi des jeunes est au cœur de la question de l'iniquité entre les générations. De plus, il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunesses. Je parle notamment de la jeunesse populaire. Pour une véritable équité sociale, il faut bien sûr que notre société fixe des normes minimales, que l'on s'interdit de dépasser au nom du respect de chaque personne. Pour les jeunes issus des milieux populaires, l'équité commence d'abord par le respect et la confiance. Il faut fixer des objectifs au système de retraite autre que celui de la recherche du simple équilibre budgétaire.

Azwaw DJEBARA
Vice-président de l'Union nationale
des étudiants de France (UNEF)

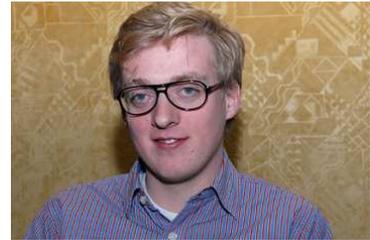


Je me réjouis de participer à ce débat. La situation sociale dans notre pays ne cesse d'évoluer. Lorsqu'on envisage le système de retraite, on oublie de prendre en compte le fait que celui-ci s'est bâti dans l'immédiat après-guerre, et que la France de 2011 en est très éloignée. En particulier, concernant les évolutions qu'a connues la jeunesse, la vague de massification scolaire, qui a conduit à multiplier le nombre de jeunes accédant à l'enseignement supérieur, a contribué à créer un nouvel âge de la vie : celui consacré à la formation initiale. L'allongement de la durée des études a pour conséquence de rendre de plus en plus compliqués la concordance entre parcours professionnels et l'accès à une retraite de qualité. Cette évolution éducative couplée aux dernières réformes des retraites ont amené un certain nombre de doutes chez de nombreux jeunes, qui ne pensent pas pouvoir un jour bénéficier à leur tour du système de retraite par répartition. Dès lors qu'un jeune fait le calcul, il se rend compte que l'équation devient quasi impossible. Comment toucher une retraite, lorsque l'on trouve son premier emploi stable à 27 ans, que les parcours professionnels sont de plus en

plus marqués par des interruptions et que le nombre d'annuités requises est en perpétuelle augmentation ?

Cette configuration nouvelle en matière d'emploi et de formation doit impérativement être prise en compte par le système de retraite. Nous souhaitons ainsi que la formation universitaire, les années d'études, les stages et les années d'inactivité forcée soient prises en compte au moment de calculer les droits à la retraite. Nous pensons que ces pistes sont réalistes ; elles font déjà l'objet d'expérimentations, à l'étranger ou même en France (ENS, Polytechnique). Nous sommes par ailleurs favorables à l'instauration d'une cotisation symbolique pour la retraite, inspirée de la manière dont les étudiants contribuent actuellement à l'assurance maladie via la sécurité sociale étudiante. Cela aurait une forte valeur en matière de solidarité intergénérationnelle et réhabiliterait l'idée des cotisations, en contrepartie desquelles des droits sont acquis. Pour nous, les jeunes ne demandent qu'une seule chose : faire société avec les plus âgés en ayant accès aux mêmes droits sociaux, tout en acceptant les devoirs inhérents aux bénéficiaires de ces droits.

Antoine DIERS
Mouvement des étudiants, Union
nationale inter-universitaire (MET-UNI)



L'importance de la dette publique est inquiétante pour la jeune génération qui va devoir l'assumer, tout en portant le coût de la retraite non seulement de ses parents, mais aussi de ses grands-parents. Cette situation est tout à fait inédite. Les jeunes adhèrent volontiers à la nécessité d'un système intergénérationnel. Encore faut-il leur donner envie d'entrer dans ce système, alors que dans le même temps, ils font face à des difficultés d'entrée dans l'emploi ou d'accès à la propriété.

Les jeunes d'aujourd'hui ne cherchent pas l'égalité stricte, mais plutôt une forme de garantie et de transparence. Les réformes de 2003 et de 2010 sont bien accueillies par les jeunes en ce sens qu'elles visent à pérenniser le système de retraite, mais l'alternance politique est une source de préoccupation. Encore une fois, il leur faut des garanties. Il faut faire un plus grand effort pour aider les jeunes à comprendre le système, et mieux le leur « vendre ». Par

exemple, des simulations de leur futur « taux de remplacement » devraient pouvoir être mises à leur disposition dès les premières années de travail. Les jeunes sont également en attente d'un système véritablement pérenne : un renforcement de la lisibilité du système pourrait être obtenu si les règles d'évolution des paramètres du système de retraite étaient définies sur le long terme, avec des ajustements automatiques. Par ailleurs, si les jeunes sont prêts à jouer le jeu de la solidarité, ils restent habités par une forme d'inquiétude et sont favorables à un développement de systèmes de retraite en capitalisation, dont il conviendra de définir l'importance. Attention néanmoins à ne pas mettre en place des sources de financement des retraites qui pèseraient sur l'emploi des jeunes *via* le coût du travail notamment. Pour résumer, ceux-ci sont en attente d'information, de garanties et de transparence.

Victor COLOMBANI
Président de l'Union nationale des lycéens (UNL)



La préoccupation autour des retraites est commune à l'ensemble de la jeunesse. La question de la retraite se pose très tôt, dès le lycée, voire avant. Les lycéens sont attachés au système par répartition qui permet de fonder une société véritablement solidaire. Malheureusement, l'information sur le droit à la retraite n'est pas abordée dans le cadre du système éducatif. Pourtant, ce point est primordial. Dans la période actuelle, on se demande de plus en plus ce qu'on va faire plus tard, et les réponses sont de moins en moins nombreuses. La difficulté d'insertion dans le monde du travail est très fortement ressentie par la jeunesse, et ce dès le lycée, ce qui peut favoriser un découragement.

Pour résumer, quitte à caricaturer, un jeune, une fois passé le bac, devra cotiser 44 ans dans des emplois pénibles avant d'avoir droit à une petite retraite. Sans compter que la compensation de la pénibilité des emplois manque très fortement dans le système actuel.

Rappelez-vous, l'an passé : 62 % des jeunes étaient opposés à un départ à la retraite à 62 ans. On peut voir la question des retraites comme une simple équation comptable, ce qui aurait un impact délétère sur la cohésion intergénérationnelle, ou bien comme un véritable problème de société qui suppose d'entamer un dialogue avec l'ensemble des générations.

Débat avec la salle

Un participant demande si les jeunes sont intéressés par une information sur les taux de remplacement. Pour Stéphane Haar et Azwaw Djebara, la question de la formation aux droits à la retraite est évidemment centrale. La JOC aide les jeunes issus de milieu défavorisés à entrer dans le monde du travail et se rend compte que le manque d'information est criant. L'UNEF fait de même vis-à-vis des étudiants. Pour Stéphane Haar, les jeunes sont impatients d'entrer dans le monde du travail, mais une fois qu'ils y sont, ils se sentent comme des poissons hors de l'eau, faute d'informations préalables. Ce problème est le même en ce qui concerne les retraites. L'important est de donner aux jeunes les clés de compréhension qui leur manquent.

Jean-Louis Malys de la CFDT, membre du COR, signale que le problème de l'information ne se pose pas que pour les jeunes, mais également pour les plus âgés qui, bien souvent, ne sont pas correctement informés sur leurs droits. Il se demande comment augmenter la confiance des jeunes à l'égard de la retraite. Antoine Diers répond que la confiance passe par du concret. Pourquoi ne pas envoyer des simulations claires et précises dès les premiers mois de la vie professionnelle ? Permettre à chacun d'avoir une vision précise de ses droits à la retraite serait un élément de confiance important. Azwaw

Djebara ajoute qu'aujourd'hui, les jeunes croient de moins en moins à la possibilité pour eux de bénéficier à leur tour du système par répartition. Ils pensent donc à épargner, ce qui leur est bien sûr très difficile. Selon lui, le mythe de l'individualisme forcené est terminé et il est temps aujourd'hui de faire des choix aussi importants que ceux qui ont été faits en 1945. Pour Victor Colombani, le meilleur gage de confiance est celui d'associer les jeunes à la réflexion consacrée à la retraite. Un point de vue partagé par Stéphane Haar qui considère qu'il faut permettre aux jeunes d'être citoyens et ne pas se contenter des études sociologiques. Ce dernier souligne également que l'emploi des jeunes doit être une priorité, car il est indispensable à l'avenir d'un pays, et que, les retraites étant utiles à la société, il faut pouvoir y contribuer par une meilleure répartition des richesses.



Synthèse et conclusions

Raphaël HADAS-LEBEL

Président du Conseil d'orientation des retraites



Comme vous l'avez compris, le COR a voulu se mettre ce matin à l'écoute des jeunes. La réflexion consacrée au sujet « Les jeunes et la retraite » doit s'inscrire dans l'environnement plus global de la place de la jeunesse dans notre société. Les problèmes qui se posent aux jeunes générations sont plus nombreux et plus difficiles à résoudre que ceux auxquels ont dû faire face des générations plus anciennes, dans un contexte de croissance régulière. La retraite est une des sources de préoccupation pour les jeunes, au même titre que leur insertion professionnelle, sujet qui n'est pas sans lien avec la gestion des retraites. Pour autant, il semble que la perte de confiance ne soit pas absolue, et que les jeunes restent malgré tout attachés au système de retraite actuel par répartition. Après la séance de ce matin, nous savons un peu mieux ce que la jeune génération pense et attend de la retraite.

Quels messages lui apporter ? L'essentiel est de tenir un discours de vérité. L'allongement de l'espérance de la vie, et donc de la durée d'activité, constitue un

élément incontournable. En ajustant notre système de retraite à cette contrainte, qui est aussi une chance, en s'attachant par des arbitrages entre les divers leviers d'action à préserver l'équilibre de ce système, on contribuera à renforcer la confiance des jeunes dans le système de retraite par répartition. Par ailleurs, le travail d'information en direction des assurés, dont l'importance a été soulignée par les lois de 2003 et de 2010, doit être prolongé, accentué et rendu plus précoce.

Pour le reste, l'égalité absolue entre assurés n'est pas possible dans un monde en mouvement. Il faut néanmoins donner un sens au système de retraite, en sauvegardant les éléments de solidarité, en prenant en compte la diversité des débuts de carrière, en ne perdant jamais de vue l'impératif d'équité entre les générations et à l'intérieur des générations. Il est évident qu'il n'existe pas une jeunesse, mais bien des jeunesses. C'est en s'attachant à mieux répondre à la diversité des préoccupations qu'elles expriment que nous contribuerons à leur donner confiance en leur avenir.